

ABEILLE ASSURANCES
PROTECTION JURIDIQUE
TSA 41672
92895 NANTERRE CEDEX 9
Mail : protection.juridique@abeille-assurances.fr
Site internet : www.protectionjuridique.abeille-assurances.fr

M ou Mme BONNARD Michel
12 Boulevard Thermal
63100 CLERMONT FERRAND

Bois Colombes, le 03 juillet 2026

Références à rappeler :

Réf Sin. Cie : B1024789
Réf. Int. Agce : 2504009
Contrat n° : 78219793
Intermédiaire : CHAMALIERES
Sinistre survenu le : 22 avril 2025
Affaire : BONNARD vs MARTINIE MASSENA
Suivie par : STEVY DAGO

Réception décision défavorable

Monsieur ou Madame,

Nous avons pris connaissance de la décision rendue qui vous est malheureusement défavorable.

Ce jugement est susceptible d'être contesté par voie d'appel dans un délai de deux mois à compter du la date de notification de l'ordonnance.

La Cour d'Appel statuera à nouveau sur l'ensemble des demandes présentées par les parties.

Elle peut confirmer la décision des premiers juges ou modifier celle-ci en toute ou partie.

Elle peut également y ajouter des condamnations au titre des frais de procédure et des honoraires d'avocat engagés par la partie adverse.

Ce jugement est susceptible d'être contesté devant la Cour de Cassation par l'enregistrement d'un pourvoi.

Il doit être formé dans un délai de 2 mois à compter du jour où la décision a été signalée.

Vous voudrez bien nous avertir ainsi que votre avocat de la date de cette signification.

Nous vous précisons que le rôle de la Cour de Cassation est de veiller à la bonne application des lois et des règles de procédure par les juges qui ont rendu leur décision. Elle n'examine pas les faits du dossier.

Nous attirons votre attention sur le fait que les condamnations prononcées à votre encontre restent à votre charge.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre avocat, afin d'envisager l'opportunité d'exercer cette voie de recours.

Pour notre part, et sauf avis contraire, nous mettons un terme à notre intervention et en avisons votre avocat.

Si de votre côté vous recevez une notification de recours exercée par la partie adverse, nous vous invitons à nous en informer sans délai en nous adressant une copie du document.

Si vous avez des questions ou souhaitez nous communiquer des informations complémentaires, nous vous invitons à privilégier l'utilisation de votre espace WEB.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur ou Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la société

SS P/O Stevy DAGO